

## Voie ferrée : l'ADZRP remet en cause le détournement envisagé

L'Association dongeoise des zones à risques et du PPRT remet en cause de détournement de la voie ferrée envisagée en bordure de la D 100.

Total conditionne de nouveaux investissements sur la raffinerie dongeoise au déplacement de la voie ferrée qui traverse actuellement son site, afin de le rendre rentable. Quatre possibilités étaient initialement envisagées : la couverture partielle de la voie actuelle, un contournement sortant de la zone Seveso en longeant la N 171, ou une déviation soit au nord de la D 100, soit au sud. La Dréal (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement), la SNCF et Total ne retiennent plus actuellement que les options de détournement le long de la D 100.

Regrettant cette décision « prise en dehors de toute concertation avec les riverains, malgré les engagements pris par le représentant de l'État et les responsables de la SNCF », l'ADZRP estime que tout d'abord qu'il ne restera « rien à débattre, (si ce n'est la place de la halte-gare ?), à la réunion publique d'information et de concertation prévu en septembre prochain ». Pourtant le tracé se rapproche des habitations, « ajoutant de nouvelles nuisances pour les riverains (80 trains par jour) ».

L'ADZRP, à contre-courant de ceux qui avalisent ce projet, y voit surtout un motif plus grave : « la remise en



*La voie ferrée traverse actuellement la raffinerie. Son déplacement conditionne les prochains investissements de Total.*

**cause des règles du PPRT** » car la voie ferrée étant maintenue dans la zone dangereuse : zone d'interdiction et zone où il ne doit pas être généré d'apport de population, alors que 5 000 voyageurs transitent quotidiennement par TGV sur cette voie. L'ADZRP s'interroge donc : « En se prononçant favorablement pour un tel projet, l'État veut-il prendre le risque de mettre délibérément en danger la personne d'autrui ? »

Par ailleurs, l'ADZRP s'étonne que

le PPRT ne fasse pas l'objet d'une suspension, puisque l'industriel envisage d'installer sur son site deux nouvelles unités, modifiant ainsi la nature du danger.

L'association donc va prochainement adresser un courrier sur ces sujets au préfet de Loire-Atlantique.

Pour mémoire, le coût estimé du contournement de la raffinerie avoisine les 150 millions d'euro dont 50 seraient pris en charge par Total.